

PUBLICITE

Le démantèlement de la centrale de Brennilis manque de rigueur

LE MONDE | 13.07.07 | 14h40 • Mis à jour le 13.07.07 | 14h40

La déconstruction en cours de la centrale nucléaire des monts d'Arrée, à Brennilis (Finistère), ne semble pas avoir toujours été conduite avec la rigueur nécessaire. En témoigne une "lettre de suite" adressée à EDF, le 20 juin, par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), après une inspection du réacteur à eau lourde, qui a cessé de produire de l'électricité en 1985.



"L'organisation définie et mise en oeuvre sur le site pour la gestion des déchets est perfectible", note l'ASN. Au cours de leur "quadrillage" du site, ses inspecteurs ont ainsi "mis en évidence une incohérence complète (en termes de nombre de colis, de tonnage et d'activité des déchets nucléaires, des données de production, d'évacuation et des bilans d'entreposage) en début et fin d'année 2006." Ils ont aussi constaté "la forte sous-évaluation, d'un facteur 30 à 200, de l'activité radiologique de certains déchets triés". Ils ont déploré que ces "non-conformités" identifiées par les éliminateurs de déchets - l'Andra et Centrac - n'aient pas fait l'objet de déclarations auprès de l'ASN.

La visite a aussi révélé des signes de corrosion externes sur 20 % des fûts de déchets radioactifs - pour certains liquides - entreposés dans un des locaux du réacteur. Elle a montré que certains entreposages de déchets chimiques étaient trop proches des fûts radioactifs. Par ailleurs, un brumisateur était défaillant et l'autre trop éloigné de la zone où "le risque d'ignition spontanée ne peut pas être écarté". Un local contenant des déchets radioactifs amiantés n'était pas suffisamment sécurisé.

Cette accumulation pourrait faire frémir. "La situation mérite d'être corrigée, mais elle ne remet pas en cause la sûreté et la radioprotection de l'installation, ni ne traduit une démotivation des équipes en place", tempère Jean-Luc Lachaume, directeur général adjoint de l'ASN. EDF indique, de son côté, que "les points mentionnés dans la lettre de l'ASN font actuellement l'objet d'un examen attentif ; certains ont été corrigés immédiatement."

"GRAVES DÉCONVENUES"

Pour le réseau Sortir du nucléaire, qui a exhumé le courrier du site Internet de l'ASN, cela "confirme que ce chantier se déroulait de façon tout à fait anormale". Cette affaire "n'est de toute évidence que le prélude à de très graves déconvenues lors du démantèlement du parc nucléaire d'EDF", redoute l'association. Elle vient en outre d'obtenir du Conseil d'Etat l'annulation d'un décret de février 2006 qui autorisait le démantèlement complet de l'installation, pour "défaut d'information du public". Les opérations ont donc été stoppées sine die.

Sur place, les équipes de démantèlement, qui comptaient une centaine de personnes, dont une vingtaine de salariés d'EDF, ont été réduites, indique l'électricien. Après dix ans de travaux, ne subsistent dans le bâtiment réacteur que le réacteur lui-même et les échangeurs. EDF a évacué à ce jour 7 500 tonnes de déchets radioactifs, 80 % des rebuts étant non radioactifs. Le chantier, qui devrait s'achever à l'horizon 2025-2030, selon l'ASN, sera retardé de deux ans environ. Le temps qu'un nouveau dossier de démantèlement soit instruit.

Hervé Morin

Article paru dans l'édition du 14.07.07

PUBLICITE



Le Monde.fr

- » A la une
- » Le Desk
- » Opinions
- » Archives
- » Forums
- » Blogs
- » Exams
- » Culture
- » Economie
- » Météo
- » Carnet
- » Immobilier
- » Emploi
- » Shopping
- » Nautisme
- » Voyages
- » Newsletters
- » RSS

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -50%
- » Déjà abonné au journal
- » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide